

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
MARNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE M O N T M I R A I L**

Séance du 12 avril 2023

Nombre de Membres

Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	21	18

Date de la Convocation
05 avril 2023

Date d'Affichage
05 avril 2023

Objet de la délibération

**No 2023-10086
Urbanisme
Cession de la parcelle YB 94**

Le 12 avril 2023, le conseil de cette commune s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Mohamed BENAHMED, Elisabeth BENARD, Karine BOCQUET, Claudette BOUCHÉ, Etienne DHUICQ, Juan GARCIA RODRIGUEZ, Nelly GRIFFON, Christine GUIMAREY, Marie-Claude HIMMESOETE, Valérie JACQUINOT, Sabine MARY, Régis NOIZET, Jean-Pierre SCHANG, Dominique THUAULT, Ludovic VAN WAESBERGE, Sébastien VERDRU, Claudine ZUBER

Absente représentée: Coralie ADNOT pourvoir à Karine BOCQUET

Absents: Bernard CREPIN, Céline FAGOT, Christian TIXIER

Sébastien VERDRU a été nommé secrétaire

Vu l'article L2121-29 et L2241-1 du code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis des Domaines en date du 22 mars 2023,
Considérant la proposition d'achat pour la totalité de cette parcelle YB 94 de la part de la sci crv,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des votes exprimés (une abstention Madame Sabine MARY) décide:

-d'autoriser Monsieur Le Maire à céder la totalité de la parcelle YB 94 soit 4 475m2 à la sci crv à 8€ le m2 pour un total de 35 800€

-de désigner Maître Laval pour la rédaction de l'acte de vente

-d'autoriser Monsieur Le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

Etienne DHUICQ
Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20230412-2023-10086-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Affichage : 02/03/2023

